

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION (H/F) PAR LA VOIE DU PACTE

Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État
ANNÉE 2023

En application de l'article 162 de la Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, en application de l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005, relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau **Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et de la fonction publique d'Etat (PACTE)** ainsi qu'en application de la circulaire du 14 septembre 2005, relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE, un recrutement sans concours, est ouvert, au titre de l'année 2023, à Université Côte d'Azur.

Poste à pourvoir au sein d'Université Côte d'Azur au titre de l'année 2023

Ce recrutement est organisé par branche d'activité professionnelle et par emploi-type.

CORPS	BAP	Intitulé	Date prévue du recrutement	Nombre d'emplois
ATRF	G	Opérateur-trice logistique	01/09/2023	1

Conditions à remplir par les candidats

Ce recrutement est ouvert :

- aux jeunes de 16 à 28 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue et à ceux dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel, soit les niveaux 3 ou 4 ;
- aux demandeurs d'emploi de longue durée âgés de 45 ans et plus et bénéficiaires :
 - du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ;
 - ou du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation de parent isolé lorsque la personne réside dans les départements d'outre-mer.

Les candidats doivent également remplir les conditions d'entrée dans la fonction publique :

- Avoir la nationalité française ou être ressortissant(s) de l'un des Etats membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ;
- Jouir de leurs droits civiques ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national (seulement pour les candidats majeurs) ;
- N'avoir aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Nature du contrat

Le contrat PACTE est un contrat de droit public, ouvrant droit à une formation qualifiante aux différents métiers exercés par les titulaires du corps des adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF). La formation dans le cadre du PACTE est adaptée en fonction du type de poste occupé et ne peut en aucun cas être inférieure à 20% de la durée totale du contrat.

L'objectif de ce contrat est de déboucher sur une titularisation. Cette titularisation est subordonnée à un engagement à accomplir une période de services effectifs égale à deux fois la durée du contrat.

Ce contrat est conclu pour une durée de douze ou vingt-quatre mois (selon le profil du candidat) et commence par une période d'essai de deux mois au cours de laquelle l'employeur peut mettre fin au contrat sans indemnité ni préavis.

La rémunération brute mensuelle versée à l'agent pendant son contrat est calculée en pourcentage du minimum de traitement de la fonction publique, et ne peut être inférieur à :

- 55% (de celui-ci) pour un agent de moins de 21 ans ;
- 70% (de celui-ci) pour un agent de plus de 21 ans.

Sélection des candidats

Le Président d'Université Côte d'Azur crée une commission chargée d'examiner les candidatures.

Celle-ci se compose d'au moins trois membres parmi lesquels :

- un membre désigné parmi les personnels des organismes publics concourant au service public de l'emploi ;
- un représentant des services au sein desquels des postes sont à pourvoir ;
- une personnalité extérieure auxdits services qui en assure la présidence.

Au terme de l'examen des dossiers des candidatures, la commission établit une liste d'au moins trois candidats, lorsque le nombre de postulant le permet.

La commission auditionne les candidats sélectionnés. Elle se prononce en prenant notamment en compte leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

Modalités de candidature

Les candidatures doivent être adressées entre le **12/06/2023** et **02/07/2023** inclus, date limite de réception au Pôle Emploi, cachet de la poste faisant foi.

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une fiche de candidature : disponible en téléchargement sur www.univ-cotedazur.fr et sur www.pole-emploi.fr . Elle doit obligatoirement être remplie par les candidats car elle renseigne sur leur parcours de formation et leurs expériences professionnelles ;
- d'un CV
- d'une lettre de motivation ;
- d'une copie de la pièce d'identité (CNI).

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier de candidature auprès du Pôle Emploi, mentionné ci-dessous :

Pôle Emploi Nice Nord
98, Avenue Saint Lambert
06100 NICE

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Directeur des ressources humaines

Sylvain Di GIORGIO